



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020**

Date de convocation du Conseil Municipal : le 6 février 2020

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Bruno AVEQUE, Antoine GIEU, Marie-Claude CHANTELAUZE, Jacques JOUANS, Mikael THOMAS, et Nicolas MULLER.

Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 10 janvier 2020.
- Le Conseil adopte les comptes administratifs 2019 et leurs conformités avec les comptes de gestion établis par le Receveur municipal :

❖ **BUDGET VILLE**

Section d'investissement

RECETTES	18 990 075,75 €
DEPENSES	11 457 217,33 €
RESULTAT	7 532 858,42 €

Section de fonctionnement

RECETTES	27 665 739,85 €
DEPENSES	21 768 253,43 €
RESULTAT	5 897 486,42 €

❖ **BUDGET EAU**

Section d'investissement

RECETTES	580 992,41 €
DEPENSES	83 698,13 €
RESULTAT	497 294,28 €

Section d'exploitation

RECETTES	190 260,67 €
DEPENSES	110 702,92 €
RESULTAT	79 557,75 €

❖ **BUDGET LES HAUTS DE LA DRAYRE**

Section d'investissement

RECETTES	4 083,00 €
DEPENSES	12 360,99 €
RESULTAT	- 8 277,99 €

Section d'exploitation

RECETTES	190 260,67 €
DEPENSES	110 702,92 €
RESULTAT	79 557,75 €

❖ **BUDGET PATINOIRE PISCINE**

Section d'investissement

RECETTES	206 882,19 €
DEPENSES	181 554,92 €
RESULTAT	25 327,27 €

Section de fonctionnement

RECETTES	2 056 356,27 €
DEPENSES	1 683 317,71 €
RESULTAT	373 038,56 €

❖ **BUDGET POLE SPORTS LOISIRS**

Section d'investissement

RECETTES	85 146,78 €
DEPENSES	24 047,24 €
RESULTAT	61 099,54 €

Section d'exploitation

RECETTES	181 314,76 €
DEPENSES	180 803,20 €
RESULTAT	511,56 €

- Le Conseil constate que les comptes administratifs des budgets Ville, Eau, Patinoire Piscine et Pôle Sports Loisirs présentent les résultats excédentaires susmentionnés et décide de reporter lesdits excédents dans leurs propres sections sur chacun des budgets primitifs 2020 concernés.

- Le Conseil constate que le compte administratif du budget Les Hauts de la Drayre présente un résultat d'exploitation excédentaire et un résultat d'investissement déficitaire. Il décide d'affecter l'excédent de fonctionnement sur le budget primitif 2020 à l'article 002 pour 43 953.23 € ainsi qu'à la couverture du déficit d'investissement - article 1068 pour 35 604.23 €.
- Le Conseil fixe les taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour l'année 2020 en les reconduisant à l'identique de 2019 :

	Taux de référence de 2019	Rappel Bases 2019	Produit 2019	Taux votés 2020
Taxe d'Habitation	10.25 %	833 100	85 393.00 €	10.25 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	38.53 %	24 955 000	9 615 162.00 €	38.53 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	15.70 %	17 100	2 685.00 €	15.70 %
Cotisation Foncière des Entreprises	35.72 %	34 050 000	12 162 660.00 €	35.72 %
TOTAL			21 865 900.00 €	

- Le Conseil décide de verser des dotations et subventions 2020 aux budgets annexes comme suit :
 - Budget Eau 611 088.00 €
 - Budget Patinoire Piscine 1 366 000.00 €
 - Budget PSL 57 501.44 €
 - Budget Office de Tourisme 998 000.00 €
- Le Conseil adopte les **budgets primitifs 2020** qui s'équilibrent comme suit en dépenses et en recettes :

BUDGET VILLE

Section de fonctionnement : 33 854 245.00 €
 Section d'investissement : 20 739 333.61 €

BUDGET EAU

Section d'exploitation : 640 810.00 €
 Section d'investissement : 657 477.00 €

BUDGET LES HAUTS DE LA DRAYRE

Section d'exploitation : 193 954.00 €
 Section d'investissement : 85 605.00 €

BUDGET PATINOIRE PISCINE

Section de fonctionnement : 2 113 378.56 €
 Section d'investissement : 212 277.80 €

BUDGET LES HAUTS DE LA DRAYRE

Section d'exploitation : 199 878.00 €
 Section d'investissement : 89 427.54 €

- Le Conseil approuve le Débat d'orientation budgétaire 2020 comme suit :

Budget VILLE

20	Immobilisations incorporelles	120 000,00 €
2031	Frais d'études	120 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 331 000,00 €
2111	Terrains nus	400 000,00 €
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 000,00 €
2132	Immeubles de rapport	100 000,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	113 600,00 €
2138	Autres constructions	50 000,00 €
2152	Installations de voirie	25 000,00 €
21534	Réseaux d'électrification	25 000,00 €
2182	Matériel de transport	25 000,00 €
2183	Matériel de bureau, matériel informatique	21 200,00 €
2184	Mobilier	11 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	555 200,00 €
23	Immobilisations en cours	11 389 263,00 €
2312	Terrains	100 000,00 €
2313	Constructions	100 000,00 €
2315	Installations matériel et outillage technique	11 189 263,00 €
TOTAL		12 840 263,00 €

Budget EAU

21	Immobilisations corporelles	85 000,00 €
2158	Autres	25 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00 €

TOTAL	85 000,00 €
--------------	--------------------

Budget PATINOIRE PISCINE

21	Immobilisations corporelles	198 500,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	130 000,00 €
2158	Autres installations, matériel et outillages techniques	5 000,00 €
2184	Mobilier	22 500,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	41 000,00 €

TOTAL	198 500,00 €
--------------	---------------------

Budget PÔLE SPORTS LOISIRS

21	Immobilisations corporelles	52 500,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	35 000,00 €
2184	Mobilier	2 500,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00 €

TOTAL	52 500,00 €
--------------	--------------------

- Le Conseil décide de souscrire deux emprunts d'un montant total de 5 000 000 € dans le cadre du financement des travaux de construction du nouveau téléporté Clos Giraud et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de prêt afférents répartis comme suit :
 - 2 500 000 € auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
 - 2 500 000 € auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône Alpes
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour les Travaux d'aménagement des locaux culturels et sportifs dans la Résidence « Le Saphir » – Lot n°6 « Peinture Revêtements muraux » passé avec la société SBI pour un montant de 2 572.50 € HT, portant le montant total du marché à 14 131.52 € HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux d'aménagement de locaux culturels et sportifs dans la Résidence « Le Saphir » pour un montant de 9 286.59 € HT, portant le montant total du contrat à 34 536.59 € HT.

- Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour les travaux d'aménagement du local Jardin d'enfants à Montfrais – Lot n°2 « Revêtements de sols et faïences » passé avec la société ELLERO pour un montant de 1 747.80 € HT, portant le montant total du marché à 19 522.20 € HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour la Construction et modification de remontées mécaniques sur le plateau de Montfrais – Lot n°2 « Modification clé en main du télésiège de Montfrais 1 » passé avec la société POMA SAS pour un montant en moins-value de 34 120.94 € HT, portant le montant total du marché à 186 029.06 € HT.
- Le Conseil approuve les avenants au marché « Travaux de scénographie de l'Espace Muséal de Vaujany » suivants :
 - Avenant n°1 - Lot n°1 « Fourniture et pose d'éclairages scénographiques » passé avec la société BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES pour un montant de 1 262.71 € HT portant le montant du marché de 54 995.17 € HT à 56 257.88 € HT.
 - Avenant n°1 - Lot n°2 « Mobilier scénographique » passé avec la SARL ELLIPSE BOIS pour un montant de 1 787.20 € HT portant le montant du marché de 49 337.80 € HT à 51 125.00 € HT.
 - Avenant n°1 - Lot n°3 « Travaux d'impression graphique » passé avec la société TRAFIKDART pour un montant de 1 803.00 € HT portant le montant du marché de 21 779.00 € HT à 23 582.00 € HT.
- Le Conseil approuve les règlements intérieurs de l'Espace Musée et de la Médiathèque.
- Le Conseil approuve le règlement de fonctionnement du Multi Accueil à l'usage des vacanciers ainsi que les différents règlements intérieurs du Centre de Loisirs.
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 à la convention de stérilisation et l'identification des chats errants 2019 intervenue avec l'Association 30 Millions d'Amis.



Le Maire,

Yves GENEVOIS